



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

EN DIRECT DU CONSEIL DE LIGUE DU 4 MAI 2026

Le Conseil de ligue :

- Adopte les tarifs 2026-2027 pour les clubs :
 - Tarif identique pour l'affiliation ou la ré-affiliation d'un club (part fédérale + part régionale + part départementale) ;
 - Augmentation de 1 euro de la part régionale sur chaque licence (compétition, dirigeant et loisir) ;
 - Tarif identique pour le critérium fédéral (part fédérale + part régionale + part départementale) ;
 - Augmentation pour les joueurs non numérotés de 2 % environ des tarifs des mutations et tarif identique pour les joueurs ayant 500 points ;
 - Augmentation de 5 euros pour les engagements en championnat par équipes messieurs et tarif identique pour les engagements en championnat par équipes dames ;
 - Tarif identique pour les engagements aux autres compétitions régionales (individuels corporatifs, championnat par équipes corporatif, échelon régional de la coupe nationale vétérans, régionaux vétérans) ;
 - Passage de 60 euros à 100 euros pour les droits d'homologation d'un tournoi régional ;
- Adopte les tarifs de remboursement 2026-2027 pour les encadrements de stage, les prestations d'arbitrage et les frais des membres élus et membres des commissions ainsi que les montants des frais de participation aux stages ;
- Adopte les tarifs des pénalités financières pour la saison 2026-2027 ;
- Décide d'augmenter de 4 euros à 5 euros l'indemnité par table versée aux clubs pour l'organisation du critérium fédéral régional et des autres compétitions régionales ;
- Confirme le maintien d'une aide de 500 euros au club organisateur d'une compétition nationale prévue dans les chapitres IV à VII et X des règlements sportifs fédéraux ou d'une compétition internationale dans le cadre du circuit WTT ;
- Prend connaissance des statistiques au 30 avril 2026 et de la comparaison par rapport au 5 mai 2025 : 12 507 licences compétition (+ 56), 1 176 licences dirigeants (+ 17), 7 350 licences loisir (- 974) ;
- Prend connaissance de la décision du jury d'appel régional du 16 avril 2026 : Pays Compiégnois-Nogent ZUP Ent 1 bat La Madeleine US 1 14-0 et 3-0 points rencontre, défaite par pénalité sans incidence financière (confirmation de la décision de la commission sportive régionale) ;
- Entend le trésorier, Georges Gauthier, faire le point sur la situation financière au 30 mars 2026.

